



Bien vivre à CHARLIEU

TRAVAUX IMPORTANTS EN PERSPECTIVE

Votre municipalité vous informe



Juin 2017 >



Le mot du maire,

Un avenir ensoleillé

L'histoire de notre ville, notre Cher Lieu, a été riche et prospère autour de son abbaye puis s'est développée au fil du temps pour devenir une cité dynamique et attractive.

Depuis plus de 6 ans, nous portons cette volonté de redonner à Charlieu ce rayonnement indispensable pour l'économie de notre territoire en apportant de nouveaux équipements qui amélioreront notre quotidien.

Comme pour tout projet, il a fallu convaincre nos partenaires financiers que sont l'état, la région, le département, la communauté de communes.

Il a fallu accompagner les projets privés de réhabilitation, réaliser des travaux d'embellissement, intégrer des réseaux nationaux pour persuader du bien fondé de notre projet.

Il a fallu, et c'est le nerf de la guerre, restaurer une capacité d'investissement pour notre ville pour financer ces travaux.

Justement, vous allez le découvrir en parcourant ce bulletin municipal, nous sommes arrivés à cette phase de travaux importants qui doit permettre à notre commune d'être incontestablement la ville à découvrir et le lieu où il fait bon vivre.

L'Europe, la Région et le Département vont financer le classement du chemin de St Jacques de Compostelle "Cluny-Le Puy" en "chemin de Grande Randonnée" ainsi que la signalétique au sol pour la traversée de Charlieu.

Région, Département, Etat et parlementaires vont nous aider à financer les travaux d'aménagements du centre-ville, la réhabilitation de notre école, la création du centre de loisirs Armand Charnay, la réhabilitation de la salle des halles, la réfection de nos courts de tennis.

La communauté de communes, quant à elle, financera la construction de la maison de santé, la création de la voie verte qui traversera Charlieu. Elle finance aussi le Très Haut Débit pour que ruralité ne rime pas avec fatalité.

La communauté de communes a d'ailleurs validé lors du conseil communautaire de mai, le principe d'un transfert de notre piscine extérieure. Cela permettra d'engager des aménagements pour que notre piscine soit accessible toute l'année et répondre, en particulier, à un besoin de toutes les écoles de notre territoire.

De nombreux projets privés de réhabilitation vont également dynamiser Charlieu. Des projets d'habitats en centre-ville mais aussi le projet de résidence seniors à St Gildas. Tous auront des retombées économiques importantes pour nos commerces du centre-ville.

En ce début d'été, notre devise "Qu'un Charlieu, qu'un soleil" n'a jamais été autant d'actualité et je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, un excellent été ensoleillé.

Bonne lecture

Bruno Berthelin

Sommaire

Le mot du maire	2 ^e de couverture
Le Conseil	1
Infos pratiques, urgences téléphone	1
Travaux	2 à 8
Etat civil	9
Economie, Commerces	10 - 11
Budget	12 à 14

Social	15 - 16
Tourisme	17 - 17
Associations	18 - 19
Culture	20 à 23
Mot des élus de l'opposition	23
Divers	24

Le conseil

Le Maire et ses 7 adjoints tiennent des permanences en mairie :



Bruno BERTHELIER

> Maire

Mercredi et samedi
matin sur RDV



Martine DESBOIS

> Communication,
culture, tourisme

Vendredi matin sur RDV



Jérémie LACROIX

> Travaux, urbanisme,
environnement, aménagement
de la ville, eau et assainissement
> Conseiller Départemental

Samedi 9h à 11h sur RDV



Brigitte MAZARD DURAND

> Centre Communal d'Action
Sociale et solidarités

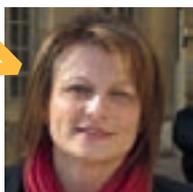
Mercredi 9h à 11h sur RDV



Jean LABOURET

> Sports, associations
et festivités

Samedi 8h30 à 11h30 sur RDV



Sandrine URBAIN

> Ecoles et jeunesse

Samedi 10h à 11h30 sur RDV



Etienne HERTZOG

> Finances, économie

Jeudi 10h à 12h sur RDV



Marianne PONSON

> Vie charliendine,
nouveaux arrivants, habitat

Jeudi 9h à 11h sur RDV

2 conseillers délégués :

Joëlle GUEGUEN, Dominique MONCORGER

13 conseillers municipaux majoritaires :

Gilles THEVENIN, Emmanuelle NUNES DA GRACA, Bernard CHARRIER, Agnès FABIANSKI, Patrice PAVET, Véronique PICALET, Carlos DUARTE, Sylvie PONCET, Thomas GUERIN, Isabelle DUBOST, Alice HERICK, Alain BELAIR, Chrysteal FAURIE

4 conseillers minoritaires :

Gilles AUGAGNEUR, Benoît LOYER suite à la démission de Patricia GARCIA, René LAPALLUS, José GARCIA

Infos pratiques, urgences, téléphones...

Mairie 04 77 69 33 89

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h
Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Samu 15
- Gaz Urgence sécurité : 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- VEOLIA : Un numéro unique pour les urgences
et les réclamations des usagers 09 69 32 34 58
- Hôpital local : 04 77 23 84 00

www.ville-charlieu.fr

www.facebook.com/villedesharlieu

- Résidence Petite Provence : 04 77 60 11 33
- Office de tourisme de Charlieu-Belmont : 04 77 60 12 42
- Musées : 04 77 60 28 84
- Abbaye Centre des visiteurs : 04 77 60 09 97
- Cinéma les Halles : 04 77 69 03 03
- Médiathèque intercommunale : 04 77 60 17 49
- Maison des Jeunes et de la Culture : 04 77 60 05 97

Travaux

L'ETUDE D'AMÉNAGEMENT GLOBAL DE BOURG, POUR UN PROGRAMME D'ACTIONS INNOVANTES POUR CHARLIEU

L'étude a été présentée au conseil municipal du 6 avril. La réalisation d'une Etude d'Aménagement Global de Bourg a pour objet de définir un programme d'actions à entreprendre pour les années 2017-2025.

L'étude se compose de 4 phases:

1. Diagnostic
2. Formulation de scénarios
3. Choix d'un scénario
4. Proposition finale présentée publiquement

Les secteurs à requalifier ont été identifiés:

- Place Saint Philibert
- Place de la Bouverie
- Site de l'ancienne caserne des pompiers
- Quartier de l'abbaye pour lequel aucun scénario n'est proposé compte tenu des incertitudes concernant le devenir de ce bâtiment.
- Les boulevards
- Le secteur des écoles
- Les abords de la MJC
- La rue Raspail et la rue des Moulins

Des scénarios d'aménagement ciblés prévoient notamment un nouveau plan de circulation qui nécessitera de :

- > Hiérarchiser la voirie en vue de rendre l'accès au centre-ville plus lisible
- > Créer une zone de rencontre à l'intérieur des boulevards
- > Optimiser l'organisation des boulevards (certaines portions pourraient passer en sens unique à l'exception des parties de routes départementales)
- > Définir des itinéraires cyclables
- > Conserver les alignements d'arbres existants

C'est maintenant la phase de concertation, avec le rendu de l'étude avec la population (commerçants, quartiers concernés).

Concrètement, des places stationnement seront créées à moins de 5 mn du centre ville et grâce à la zone bleue aura pour conséquence de supprimer les voitures "tampon".

Ainsi, dès 2017, un parking de 67 places sera créé à la place de l'ancienne caserne des pompiers.

En 2018, plus de 100 places seront offertes sur un parking situé places de bouverie et de la MJC.

L'étude est consultable sur le site de la mairie : **"ville-charlieu.fr"** onglet **"action municipale"**

Vous souhaitez participer à la concertation, écrivez par mail à "contacts @ville-charlieu.fr" ou par courrier postal à la mairie.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, QUOI DE NOUVEAU?

En avril 2012, le Conseil Municipal a décidé de mettre en révision son Plan d'Occupation des Sols (POS).

Le document a été mis en enquête publique en début d'année 2017.

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport avec avis favorable et le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 6 avril 2017.

Le nouveau document est en vigueur depuis le 14 avril 2017, ce qui signifie pour les administrés que toutes les nouvelles demandes d'urbanisme sur la commune devront respecter la nouvelle réglementation.

Rappelons les trois axes fondamentaux de ce document :

- Affirmer Charlieu comme centralité
- Mettre en valeur le bourg historique et son aspect patrimonial
- Préserver les ressources du territoire

LA SALLE DES HALLES RÉNOVÉE DEVIENT LE "THÉÂTRE SAINT PHILIBERT"

Le 6 octobre prochain sera inauguré le théâtre Saint-Philibert, nouveau nom donné à la salle de spectacle des Halles.

Cette cérémonie fera suite à d'importants travaux menés cet été visant à améliorer le confort des spectateurs et des artistes mais aussi à renouveler et renforcer les équipements techniques, tant au niveau du son que des lumières.

Créée en 1988, cette salle va s'offrir une nouvelle jeunesse bien méritée après trente années de bons et loyaux services.

- La totalité des fauteuils va être remplacée par des sièges numérotés, de même que la scène et les rideaux.
- Afin de répondre aux attentes des usagers, les toilettes du premier étage seront agrandies.
- La salle sera mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le coût global de cet aménagement se chiffre à 360.000 € HT. Des subventions ont été sollicitées auprès du Département, de la Région et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). A ce jour, la municipalité a d'ores et déjà obtenu la somme de 81.829 € de la part de la Région.



LE PARC DEROBERT DEVIENT VÉRITABLE LIEU DE DÉTENTE, UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR LE PARKING DE L'ANCIENNE CASERNE

Projet phare de l'année 2017, s'inscrivant dans le cadre du réaménagement global du centre-ville, la requalification du parc public Derobert va permettre de créer en plein cœur de la cité un espace de stationnement de 70 places et offrir aux administrés un lieu de détente bucolique au bord du Sornin.

Explications avec Jérémie Lacroix, adjoint au maire en charge des travaux.

- *Quand les travaux vont-ils débuter ?*

Ils débuteront dans les semaines à venir avec la démolition de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers. Suivront des travaux de terrassement afin de créer les différents espaces qui constitueront le nouveau parc.



Le parc sera aménagé



L'ancienne caserne des pompiers



- *Comment allez-vous réagencer cet espace ?*

Le parc sera requalifié en trois différents espaces de vie :

- Un pour le stationnement des véhicules, en zone blanche, sur l'emplacement des anciens bâtiments,
- Un autre dédié aux aires de pique-nique et de jeux avec la mise en place de tables et de modules ludiques pour les enfants et enfin un espace promenade tout le long du Sornin sur un linéaire de plus de 170 mètres.
- Des WC publics autonettoyants vont être installés sous les logements existants. La haie de charmille qui borde actuellement la rivière sera supprimée pour offrir une vue plus dégagée, notamment depuis la route du Beaujolais. Il est sûr que le parc sera plus attrayant et que les administrés se le réapproprient. Le parc dans sa globalité sera végétalisé et arboré de façon à obtenir un espace paysager harmonieux.
- Un projet d'aménagement d'un parcours de pêche urbain, dit "street-pêche", sera réalisé avec le concours de l'association de pêche les Amis du Sornin, la fédération de pêche départementale et le syndicat de rivière SYMISOA.

- *Comment accédera-t-on au parc ?*

- > Le parc sera accessible aux véhicules depuis le Boulevard Guinault avec une sécurisation de l'entrée et de la sortie du carrefour existant.
- > L'accès piétonnier existant Bd Guinault sera conservé et permettra d'accéder facilement au centre-ville situé à quelques minutes.
- > Un nouvel accès sera créé afin de rejoindre le trottoir existant route du Beaujolais, grâce à l'implantation d'une passerelle en bois au-dessus du Béal. Cet accès sera particulièrement pratique pour les usagers stationnés sur le parking des Bénédictins.
- > L'accès actuel situé sur la route du Beaujolais sera par contre définitivement condamné pour des raisons sécuritaires et d'accessibilité (pente trop conséquente).

Ce nouvel espace de stationnement jouxtant le parc devra être utilisé par les personnes qui travaillent sur Charlieu afin de libérer de l'espace place St Philibert pour les clients de nos commerces.

- *Quel est le montant de cette opération ?*

Le coût global de cette requalification est estimé à environ 540.000 € TTC, avec des subventions attendues de la part de l'Etat, de la Région et du Département de la Loire.

Travaux

LES ÉCOLES PUBLIQUES REGROUPÉES SUR UN SEUL SITE,

Le bâtiment de l'école maternelle étant devenu trop vétuste et non conforme aux normes d'accessibilité obligatoires, la municipalité a décidé de la regrouper dans les locaux de l'école élémentaire, au 4 rue Chantemerle.

Engagé depuis plusieurs mois maintenant, ce projet est en pleine phase de concrétisation. Les travaux se poursuivront tout cet été et se termineront d'ici fin août.

A la rentrée prochaine, le lundi 4 septembre, l'ensemble des élèves de l'école primaire publique disposeront ainsi de nouveaux locaux rénovés, modernes et confortables, offrant ainsi des conditions d'apprentissage optimales, avec les maternelles installées au rez-de-chaussée et les élèves des niveaux CP au CM2 au premier étage.

Pour mener à bien ce projet sans trop perturber la vie scolaire des élèves ces derniers mois, la municipalité a décidé d'effectuer ce transfert en deux phases.

Une première série d'aménagements s'est réalisée durant les vacances de Pâques, effectuée par les services techniques municipaux et des entreprises locales.

Toutes les classes du rez-de-chaussée ont été déménagées de l'école élémentaire au premier étage du bâtiment, de manière à libérer l'espace nécessaire pour accueillir les classes de l'école maternelle. Les classes ont été repeintes et le rez-de-chaussée complètement réagencé : quatre classes spacieuses, une salle dédiée à la sieste pour les petits et une grande salle de motricité de 130 m². Des toilettes adaptées pour chaque âge ont été installées avec économiseurs d'eau pour toutes les chasses d'eau et robinets. Tous les néons ont été remplacés par des pavés LED sans lumière bleue, moins énergivores, plus efficaces et plus confortables au quotidien pour les élèves.

D'autres travaux vont prendre place pendant ces vacances estivales. Il s'agira notamment d'informatiser l'ensemble de l'école, sans connexion WIFI, dans l'intérêt de la santé des enfants. Dans chaque classe sera installé un vidéoprojecteur à courte focale et un ordinateur. Une classe mobile

Le déménagement de l'école maternelle



informatique sera aussi disponible pour que les élèves puissent se mettre à l'air du numérique.

Ces aménagements feront de l'école primaire une école des plus attractives, un exemple au niveau informatique et environnemental.

La cour de l'école sera aussi aménagée pour les petites sections avec installation d'un jeu d'extérieur agrémenté de bacs de jardinage pour développer de nouvelles activités. Enfin, d'ici la fin de l'année, l'école se dotera de 240 m² de panneaux photovoltaïques qui seront implantés sur la toiture Sud du bâtiment, permettant la production de près de 40.000 kW par an, correspondant approximativement à la consommation électrique (hors chauffage) de 17 foyers. Cette installation permettra aussi d'éviter 18.000 kg d'émission de gaz à effet de serre par an, soit l'équivalent de 156.000 km parcourus avec une voiture citadine diesel.

La volonté des élus est aussi de sécuriser les abords de l'école avec tout d'abord une modification des entrées :

- > Les élèves de maternelles rentreront par la rue Chantemerle et les élèves des classes élémentaires par le jardin public Mégret.
- > Rue Chantemerle, le parking existant situé entre la Poste et l'école sera modifié avec une entrée et une sortie distinctes.



Parents et élus mobilisés



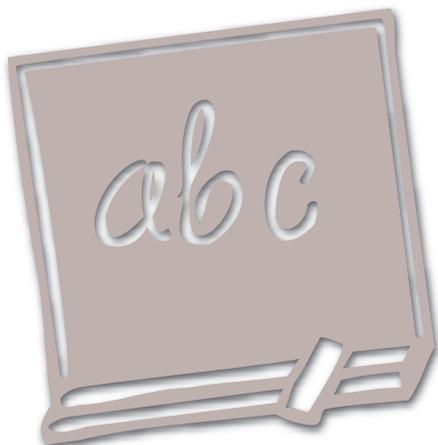
- > Un plateau surélevé sera réalisé au droit de l'entrée et une barrière de sécurité sera installée.
- > Les places de stationnement jouxtant le bâtiment seront en zone bleue.
- > La circulation rue du Treuil Buisson se fera en sens unique, de la rue Jean Jaurès à la rue Chantemerle.
- > Avenue Charnay, un changement majeur de la circulation : Cette voie sera en sens unique, dans le sens allant, de la rue Riottier à la rue Chantemerle. Cet aménagement permettra la création de 25 places de stationnement longitudinal supplémentaires.

Une piste cyclable à double sens sera implantée en pied de bâtiment le long de l'avenue Charnay.

En complément une réorganisation du parking du gymnase Charnay permettra de créer une vingtaine de places de stationnement supplémentaires. Sa capacité passe de 60 à 80 emplacements.

Enfin, pour sécuriser la sortie du collège Michel Servet, un plateau surélevé sera positionné devant l'établissement.

- Le coût global de ce projet s'élève à 400.000 € HT, répartis comme suit :
 - 265.000 € pour les abords et 135.000 € pour les travaux d'aménagement.
 - Des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Etat (75.000 € d'ores et déjà obtenus), de la Région, du Département de la Loire et de la Sénatrice Evelyne Rivollier.



L'école maternelle nouvellement installée



Travaux

DES COURTS DE TENNIS FLAMBANT NEUFS !

Les trois courts de tennis extérieurs situés au complexe Jo Dessertine ont été complètement renouvelés.

Datant de plus de trente ans, ces derniers étaient devenus vétustes et dangereux pour les joueurs.

Afin d'éviter une interdiction par la fédération de la pratique du tennis, la municipalité a décidé de réaliser ces travaux dont le coût s'élève à 141.000 € HT.

Menés par une entreprise spécialisée, ils ont consisté à :

- mettre aux normes d'accessibilité et de sécurité l'équipement
- remplacer les grillages extérieurs
- transformer le revêtement des trois courts, de béton poreux en terre battue artificielle. Cette surface de jeu en brique pilée sur tapis polyester permet de retrouver la souplesse, le confort et la glisse de la terre battue traditionnelle. Outre le confort du jeu, les avantages de ce support sont nombreux : jouabilité toute l'année, amélioration considérable de la résistance à l'usure, humidification nettement réduite par rapport à un terrain en terre battue traditionnelle et surtout un coût d'entretien limité.

Estimée à environ 300 € par an et par court, la maintenance de l'ensemble des terrains extérieurs sera assurée par le tennis club de Charlieu. Un système d'arrosage automatique est installé et aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé pour entretenir l'équipement, conformément à l'engagement de la municipalité dans la démarche zéro pesticides.

Afin de financer ce projet de qualité, les élus ont sollicité diverses subventions auprès de la Région et du Département de la Loire.

10.000 € de la part du député Yves Nicolin dans le cadre de son enveloppe parlementaire.

Le reste à charge pour la collectivité se chiffre à moins de 70.000 €.



Des courts de tennis entièrement renouvelés

LYCÉE JÉRÉMIE DE LA RUE, D'IMPORTANTES TRAVAUX DE SÉCURISATION,

L'accès à l'entrée du lycée s'effectue depuis la route de Saint Bonnet de Cray; après avoir gravi quelques marches d'escalier, on atteint un perron puis des portes vitrées qui permettent d'entrer directement dans le hall du lycée, ce qui ne satisfait actuellement ni le personnel chargé de l'accueil et des contrôles, ni M. Rosselli, proviseur de l'établissement.

C'est pourquoi un travail de réflexion est engagé depuis plusieurs mois afin de sécuriser l'ensemble; les travaux prévus consistent à:

- délimiter le périmètre du lycée par des barrières fixes
- installer un portique qui exigera de présenter un badge pour pénétrer dans le lycée; ce badge pourrait comporter les renseignements permettant l'accès au self service pour les demi-pensionnaires et à moyen terme représenter aussi le carnet de correspondance numérique des élèves.
- superviser l'ensemble des bâtiments par une vidéosurveillance (entrée principale, cour d'honneur, entrée fournisseurs, gymnases, parking, etc....)
- démolir l'abri à vélo pour installer un abri dit "parapluie", plus aéré.

Le financement sera porté par la Région.



L'ÉCOLE MATERNELLE DEVIENT LE CENTRE DE LOISIRS

Suite au transfert de l'école maternelle publique à l'école élémentaire, le rez-de-chaussée du bâtiment devient le nouveau « Centre de Loisirs Armand Charney », du nom du donateur de cette maison.

Il accueillera aussi la garderie du matin et du soir, encadrée par les agents communaux, ainsi que les activités périscolaires assurées par le personnel qualifié de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

D'importants travaux sont nécessaires pour cette transformation.

Ils ont débuté en mai dernier par le remplacement des huisseries du rez-de-chaussée et l'isolation des plafonds.

Deux rampes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été créées, à l'intérieur du bâtiment, mais aussi à l'extérieur, côté jardin public puisque l'entrée des usagers se fera désormais par le parc Mégret et non plus par la place Aristide Briand. Les toilettes vont être adaptées et un coin cuisine aménagé pour les ateliers culinaires proposés dans le cadre de l'accueil de loisirs de la MJC.

Un espace sera également conservé et mis à disposition pour le Sou des écoles publiques.

La cour sera réaménagée : suppression du sable et mise en conformité des structures de jeux existantes.

Les enfants de l'accueil de loisirs seront d'ailleurs encouragés à s'approprier cette cour, en exposant par exemple quelques-unes de leurs réalisations.

Les étages du bâtiment seront dédiés aux archives de la mairie.

Le coût des travaux, réalisés par des entreprises locales, s'élève à 250.000 € HT. Des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la CAF, de la Région et du Département de la Loire.



Les travaux de transformation ont commencé la semaine du 15 mai.



DU NOUVEAU EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

Suite à l'adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) lors du conseil municipal du 14 janvier 2016, une programmation de travaux sur six années a été définie.

La première tranche est en cours et concerne les travaux de mise en conformité dans les bâtiments communaux suivants :

- > **Internat et salle de restauration scolaire** : création d'un cheminement donnant accès à l'ascenseur et installation d'une signalétique à l'intérieur (coût : 11.160 € TTC)
- > **WC publics** : place St Philibert, boulevardd Jacquard, Parc Mégret, cimetière (5.500 € TTC)
- > **Mairie** : signalétique et mise aux normes des toilettes (5.160 € TTC)
- > **Salle des Halles** : création de toilettes, accessibilité à la salle, implantation de places réservées aux personnes à mobilité réduite (compris dans le projet global de rénovation)
- > **Maison Guinault** : installation d'une rampe d'accès pour l'Echange des savoirs (2.640 € TTC)
- > **Camping municipal** : installation d'une rampe d'accès au bureau d'accueil et signalétique adaptée (13.640 € TTC)
- > **Cimetière** : démolition et réfection des escaliers (21.240 € TTC)
- > **Ecole primaire publique** : signalétique, adaptation des toilettes (12.840 € TTC).

Une prochaine tranche de travaux sera réalisée dès 2018.



Un cheminement a été réalisé lors des vacances de Pâques, permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement à l'ascenseur de l'internat)

Travaux

LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE!

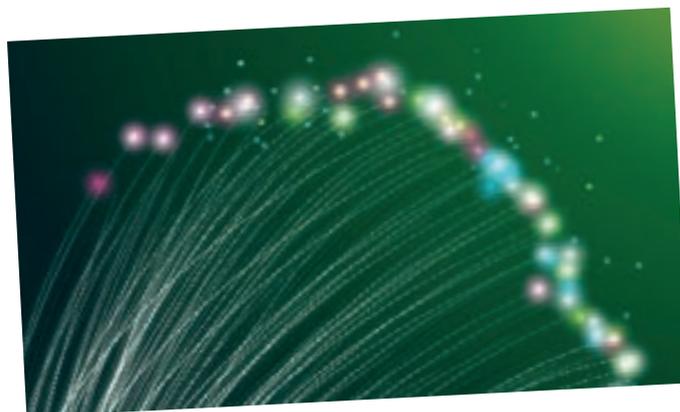
Depuis mi-avril il est possible de demander le raccordement de votre habitation. Consultez le site TH42.fr, entrez votre adresse pour établir votre demande, vous serez contactés par téléphone pour un rendez-vous chez vous.

Rappels :

- Le raccordement est pris en charge par la collectivité.
- Les travaux sont gratuits pour l'usager.

Chacun a le choix :

- > D'accepter le raccordement,
- > De refuser le raccordement et perdre ainsi le bénéfice des conditions actuelles. Attention avant de refuser ! Sachez que le raccordement apporte une véritable plus-value pour le bien immobilier et que le fait de se raccorder n'engage nullement à prendre un abonnement fibre. De plus, d'ici quelques années, le raccordement à THD 42 sera payant pour l'usager.



Les charliendins souhaitant se raccorder prendront rendez-vous avec un technicien via la plateforme accessible depuis le site www.thd42.fr. Si vous n'êtes pas familiarisé avec Internet, le cyber centre situé à la maison des services boulevard Leclerc est à votre disposition.

Un numéro est aussi disponible pour toutes questions relatives à la fibre optique : 08 10 14 00 42.

LA MÉDIATHÈQUE SE MODERNISE

Située à Charlieu, compétence de la Communauté de Communes Charlieu-Belmont, la médiathèque est fréquentée par de très nombreux Charliendins.

Elle est fermée **jusqu'à mi-septembre pour subir des travaux conséquents :**

- Aménagement d'un espace polyvalent et modulable afin d'organiser des activités avec les groupes, des animations et des expositions.
- Mise aux normes,
- Amélioration du confort et de l'accueil.

Consultez les différents jours et horaires d'ouverture sur : mediatheque@charlieu-belmont.com

Cinéma, théâtre St Philibert, médiathèque forment maintenant un pôle culturel de qualité au cœur de ville !



VOUS VOULEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ? RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER !

La **Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)** impose certains règles à suivre...

Avant d'envisager des travaux visibles de l'extérieur de votre habitation vous devez impérativement vous renseigner en mairie. Il vaut mieux en effet anticiper les demandes de travaux plutôt que de subir d'éventuelles désagréments ! Le service d'urbanisme de la ville est au service des usagers pour donner des conseils et rappeler les réglementations en vigueur.

Alors, pour une rénovation sans souci, prenez contact en mairie.

Etat civil du 10 NOVEMBRE 2016 AU 30 AVRIL 2017

NAISSANCES

Noé Roger Guy ARTES 3 novembre 2016 à Roanne
 Valentin Léon GEREY 28 novembre 2016 à Roanne
 Raphaël CHENAL FARJAUD 7 janvier 2017 à Roanne
 Nina DUMAS 17 janvier 2017 à Roanne
 Jade Lulu THIVANT 20 janvier 2017 à Roanne
 Francine Edna LARUE 25 janvier 2017 à Rillieux-la-Pape
 Noélie LAPIERRE 25 janvier 2017 à Roanne
 Mathéo Gilles Thierry CORVISIER 2 février 2017 à Roanne
 Elio Jacky CHAVANON 6 février 2017 à Roanne

Timélio DECHAUD 21 février 2017 à Roanne
 Mathéo DECHAUD 21 février 2017 à Roanne
 Alyom Elię Mayol DELESVAUX 9 mars 2017 à Roanne
 Salomé FÉLIX 5 avril 2017 à Roanne
 Hélène Marie Gisèle Bénédicte GUILLARD 31 mars 2017 à Roanne
 César INTERNICOLA 21 avril 2017 à Roanne



MARIAGES

Pascal André VISSE et Audrey BARDEL 19 novembre 2016
 Romain Alain COURRIAS et Alexandra LORTON 21 janvier 2017
 Alexandra Brigitte Johanna AMBROÏSE et Karine Josette BOIS 18 février 2017
 TANGÛC Özgür Çayan et Dilek TANGÛC 22 avril 2017



DÉCÈS

Georgette Marie CHASSAGNE épouse PAYAN (1937) 11 novembre 2016
 Anne-Marie Louise Silvy DANIÈRE veuve BROSELARD (1921) 16 novembre 2016
 Yvonne Etiennette SERVAJEAN veuve PEGON (1921) 26 novembre 2016
 Georges Robert MAUREL (1931) 26 novembre 2016
 Marie DESSERTINE épouse ROCHIGNEUX (1940) 30 novembre 2016
 Marie Thérèse LAPAIRY veuve MOMMESSIN (1922) 2 décembre 2016
 Jean Marcel Claude CHERVIER (1942) 5 décembre 2016
 René Robert JACQUETIN (1933) 11 décembre 2016
 Joseph Jean DESSERTINE (1927) 14 décembre 2016
 Raymond Noël ALIX (1925) 22 décembre 2016
 Simonne Philomène Jeanne ROY veuve DEBIZE (1926) 24 décembre 2016
 Jeannine Josette Marie PUGET (1927) 25 décembre 2016
 Dominique MONTEGANO (1921) 26 décembre 2016
 Simonne Antonie Joséphine DESSERTINE veuve LAPALUS (1924) 29 décembre 2016
 Georges Albert COURTOIS (1920) 31 décembre 2016
 Henri CHENAUD (1920) 10 janvier 2017
 Roger Claudius COLLY (1925) 11 janvier 2017
 Jeanne Marie Louise AILLOUD veuve ROCHAIX (1922) 19 janvier 2017
 Simone Alice PORTIER veuve TROUILLET (1929) 21 janvier 2017
 Louis Marie Pierre MAISONNEUVE (1925) 3 février 2017
 Marie-Louise CHRISTOPHE veuve BONNOT (1931) 4 février 2017
 Jean SOLIGNAT (1927) 15 février 2017
 Clotilde Jeanne MARCHAND veuve CHIZELLE (1926) 19 février 2017
 Jacques Henri Marc RIVIÈRE (1947) 23 février 2017
 Marie Françoise BRANCHE (1947) 2 mars 2017
 Paulette Adrienne LAURENT épouse PAUPIER (1931) 4 mars 2017
 Marie Adrienne CHAUCHAT veuve DONÉ (1921) 5 mars 2017
 Marie Thérèse Alice CHARNET veuve PATIN (1924) 13 mars 2017
 Marie Joséphe VERMOREL veuve DUMOULIN (1925) 22 mars 2017
 Pierre SAUVESTRE (1926) 24 mars 2017
 Yvonne Henriette Jeanne SARRY veuve CORTAMBERT (1927) 28 mars 2017
 Antoinette Marguerite THUËL veuve FARJAS (1927) 29 mars 2017
 Danielle Renée Marie Antoinette ARQUILLIÈRE épouse LABOURÉ (1943) 31 mars 2017
 Marie Madeleine GERANTON veuve SAUVESTRE (1917) 2 avril 2017
 Pierre Marie ACCARY (1959) 3 avril 2017
 Marie Louise MITON veuve DÉCHAVANNE (1919) 3 avril 2017
 Marguerite Marie Thérèse LABROSSE veuve LATHUILLIÈRE (1933) 6 avril 2017
 Clotilde Fernande TRUGE veuve MILLET(1922) 26 avril 2017



Transcriptions de décès

Marie France DURIX veuve AULAS (1933) 7 novembre 2016 à Roanne
 Gabrielle Jeanne BAILLY veuve DARLES (1933) 14 avril 2016 à Saint-Etienne
 Philippe Benoit GRISARD (1921) 28 décembre 2016 à Roanne
 Thérèse Georgette COLAS veuve DUCARRE (1931) 5 janvier 2017 à Roanne
 Gérard Albert POIZAT (1940) 2 février 2017 à Roanne
 Paul Louis Eugène CHETAIL (1921) 15 février 2017 à Roanne
 Michelle Jeannine ROYER (1939) 24 février 2017 à Roanne
 Michel Félix SIMON (1938) 22 mars 2017 à Roanne
 Alain Emile AUGAY (1953) 26 mars 2017 à Roanne

L'installation de nouvelles enseignes démontre encore une fois l'attractivité de notre ville, résultat d'une politique municipale de maintien et de développement du commerce de proximité, mais également de l'implication dans la vie locale de l'association Ma Boutique qui œuvre à promouvoir le commerce par la mise en place d'actions commerciales et festives tout au long de l'année.

Nous invitons à cette occasion, tous les commerçants Charliendins à rejoindre cette association, et rappelons à tout à chacun, que sans vous, le commerce de proximité ne peut vivre. Alors restons solidaires de nos commerçants en privilégiant nos achats auprès d'eux !

CHIC & TENDANCE

Salon de coiffure
avec ou sans rendez-vous

M^{me} Elodie BILLARD

7, Boulevard Louis Valorge
04 77 71 44 24

Reprise novembre 2016



LAVERIE LE P'TIT LAGON

Laverie automatique / Repassage /
Retouches

ouvert 7/7 jours de 7 h à 19 h

M^{me} Magali PICCINI

45, Rue Jean Morel
Tél 04 77 60 22 63 - lepetitlagon@gmail.com

Reprise février 2017

TRACES ET DECOUVERTE

Agence de voyages

M. Yannick REBET,

M^{me} Béatrice THIELLET,

M^{me} Bérangère JOUVENAUD

32, Rue Chanteloup
04 77 71 44 61 - charlieu@traces-decouverte.fr

Ouverture janvier 2017



LE VIEUX FOUR

Restaurant Pizzeria

M. GATEL

16, Rue Charles de Gaulle
09 50 12 37 06 - levieuxfour2@free.fr

Ouverture avril 2017

ESPACE CREDIT

Courtier en prêt immobilier et rachats
de crédit sans frais de courtage

M^{me} Sophie BAMMEZ, Conseillère Commerciale

3, Boulevard Guinault
04 27 62 26 30 - 07 60 63 83 25
mail:sophie@espacecredit.fr

Ouverture novembre 2016



BAR DES PTT

M. FABRE

29, Boulevard Jacquard
06 29 39 00 35 - x.fabre1976@gmail.com

Ouverture avril 2017

COTE SAVEURS

Restaurant

**M. Eric MISTAI-DALMASO,
M. Frédéric SABY**

4, Place de la Bouverie
04 77 69 08 42 - www.cote-saveurs.com

Ouverture janvier 2017



MAM'ZELLE SCARLETT

Boutique beauté

(parfums, maquillage, bijoux fantaisie,
accessoires de mode)

M^{me} Rachel NARCANTE

26, Rue Chanteloup

Ouverture mars 2017

KIWI MADEMOISELLE

Vêtements - Cristaux Swaroski
Accessoires ethniques

M^{me} Chantal DASILVA BARREIROS

15, Boulevard Jacquard - 04 26 54 63 73

Ouverture décembre 2016



Budget

En 2017, le total des
3 budgets de la Ville
de Charlieu s'élève
à 9 579 583 €

BUDGET PRIMITIF 2017 :

La maîtrise de la gestion nous permet d'investir

Depuis plusieurs années notre responsabilité a été d'anticiper une situation budgétaire contrainte par la situation dégradée que nous avons trouvée à notre arrivée. La tâche ne nous a pas été facilitée par les profonds changements structurels imposés par l'Etat et conduisant à une réduction de nos ressources.

Cette anticipation nous a heureusement conduits à obtenir, année après année, une nette amélioration de notre excédent d'exploitation qui nous permet maintenant d'envisager la mise en œuvre des investissements attendus par la population. Il nous a fallu d'abord apurer la dette contractée par nos prédécesseurs sur une durée trop courte, empêchant tout nouvel investissement.

Grâce à une gestion responsable au quotidien par tous les acteurs, élus et salariés, nous avons pu présenter un budget en nette amélioration tout en maintenant les taux d'imposition au même niveau de celui existant depuis notre arrivée en 2010. Notre politique budgétaire se veut volontariste et à long terme. C'est pourquoi nous engageons maintenant notre programme pluriannuel d'investissement en profitant des taux bas, et en respectant les contribuables que vous êtes.

Le budget 2017 a été voté par votre conseil municipal en date du 6 avril 2017. Il reprend les grandes lignes qui avaient été fixées lors du débat d'orientation budgétaire présenté le 2 mars 2017.

Le détail des décisions budgétaires pour l'exercice 2017 vous est donné ci-après pour les trois budgets gérés par votre commune : le budget général, le budget de l'eau potable et le budget de l'assainissement.

LE BUDGET GENERAL 2017

Les dépenses de fonctionnement en 2017 : 3 683 166,23 €

Le budget 2017 prévoit des charges de fonctionnement en diminution de 0,45 % par rapport à 2016. L'effort portera sur le maintien d'une rigueur sans faille dans la maîtrise de ces charges, malgré le handicap que constitue la hausse mécanique de la masse salariale due principalement aux obligations réglementaires qui nous sont imposées. Cette baisse concernera la plupart des postes de dépenses grâce aux efforts réalisés par l'ensemble des services. Il est primordial de poursuivre cette politique de contraction des dépenses car la maîtrise de leur évolution est une condition essentielle à l'équilibre budgétaire.

Ainsi, les efforts d'optimisation et de recherche de marges de manœuvre pour financer les besoins nouveaux seront poursuivis en priorisant la mutualisation et l'externalisation car toute économie supplémentaire permettra d'améliorer l'excédent dégagé par le budget de fonctionnement, et donc de poursuivre notre programme d'investissements.

44,79 % - Charges de personnel : 1 649 838,50 €

22,23 % - Charges à caractère général : 818 718,88 €

13,44 % - Virement de section : 495 000,00 €

4,75 % - Amortissement : 174 866,69 €

14,20 % - Charges de gestion courante : 522 979,12 €

0,46 % - Charges financières : 16 763,04 €

0,14 % - Charges exceptionnelles : 5 000,00 €

Les recettes de fonctionnement en 2017 : 3 683 166,23 €

Comme en 2016, nous estimons qu'il est raisonnable de prévoir en 2017 une diminution des recettes de fonctionnement qui prend en compte la réalité du contexte économique. En effet, la poursuite de la baisse des concours financiers de l'Etat ne sera que partiellement compensée par la très légère augmentation des produits fiscaux notamment parce que nous avons décidé depuis 2010 de ne pas augmenter vos taux d'imposition qui seront donc inchangés pour la septième année, à savoir :

Taxe d'habitation > 10,14%

Taxe sur le foncier bâti > 18,58%

Taxe sur le foncier non bâti > 38,89%

2,62 % - Remboursement salaires + Divers : 96 657,00 €

6,98 % - Produits des services : 257 115,00 €

38,69 % - Impôts locaux et taxes diverses : 1 425 068,00 €

27,26 % - Reversement Charlieu-Belmont Communauté : 1 004 066,00 €

21,56 % - Dotations d'Etat et subventions - 793 979,23 €

2,89 % - Revenus locatifs : 106 283,00 €

Nos recettes prévisionnelles permettent de couvrir nos charges de fonctionnement tout en dégagant un excédent que nous prévoyons stable par rapport à celui de 2016, à 495 000 €.

La trésorerie de la commune est toujours positive, et ne nécessite aucun concours financier à court-terme.

Tableau des investissements inscrits au budget 2017 :

Nature	Total
Renforcement ERDF St Gildas et Adapei	24 634,20 €
Réhabilitation salle de spectacle Théâtre St Philibert	360 493,83 €
Maitrise de l'énergie (chaudières)	90 756,00 €
Primarisation de l'école publique	131 430,61 €
Ad'AP 2016 et 2017	72 400,00 €
Centre de Loisirs Armand Charnay	273 489,23 €
Renouvellement éclairage public	173 982,66 €
Rue Grenette câblage télécom	2 613,44 €
Voirie: piétons rte Fleury, enherbage trottoirs et cimetière, solde de Gaulle (zéro phyto)	71 000,00 €
Rue du Tour de l'Eglise dissimulation réseaux et mobilier	58 840,00 €
EAGB* PHASE 1 Voirie abords écoles	264 000,00 €
EAGB* PHASE 1 Parc Dérobot	540 559,00 €
EAGB* PHASE 2 Parking Bouverie	100 000,00 €
EAGB* Phase 2 Place St Philibert	100 000,00 €
Espace Congrès (cumul réserves 2014/2017 + AMO et études)	682 349,77 €
Travaux sur bâtiments communaux	48 882,60 €
Rénovation carillon	64 529,06 €
Travaux stade : portail clôture	15 483,00 €
Réfection terrains de tennis	170 000,00 €
* EAGB : Etude d'Aménagement Global de Bourg	
SOUS TOTAL TRAVAUX 2017	3 262 416,20 €
Passage PLU marché REALITES	10 660,48 €
Etude aménagement global du centre ville (EAGB)	5 154,00 €
Opération « Zéro phyto »	4 694,00 €
Renouvellement matériel informatique - Compta - Services périscolaires - Téléphonie écoles	8 774,92 €
Etude complémentaire stalles St Philibert	11 700,00 €
DUP acquisition terrains Sornin	8 500,00 €
Requalification site Guillaud EPORA (25%)	5 000,00 €
SOUS TOTAL ETUDES ET INFORMATIQUE	54 483,40 €
Mobilier urbain et de signalisation - Panneaux et divers	25 000,00 €
Matériel services techniques et personnel d'entretien - Aspirateur voirie - Matériel divers de remplacement - Matériel de ménage	56 001,60 €
Acquisition tondeuse service jardins	30 000,00 €
Achat mobilier coffre pour régie musées	2 000,00 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENTS ET FOURNITURES	113 001,60 €
TOTAL GÉNÉRAL INVESTISSEMENTS 2017	3 429 901,20 €

Budget

Les dépenses d'investissements en 2017 : 3 620 530,84 €

0,36 % - Amortissements subventions : 13 059,00 €
5,01 % - Remboursement capital emprunts : 181 570,64 €
7,67 % - GRP SIEL éclairage public : 278 086,66 €
5,10 % - Invest. Etudes et logiciels : 184 878,48 €
4,81 % - Invest. Matériel et mobilier : 174,328,64 €
77,05 % - Invest. Bâtiments et voirie : 2 792 607,32 €

- Conforter l'attractivité du centre-ville en valorisant la place du cycliste et du piéton, mettre en œuvre dès 2017 les premières étapes de l'Aménagement Global de Bourg.
- Entrer dans la phase de réalisation de l'étude de notre Espace Congrès par le lancement du concours d'architecte et réaliser le regroupement de nos écoles,
- Rénover notre salle de spectacles "Théâtre St Philibert"
- Construire durablement la ville : aménager, réhabiliter et bâtir dans une optique de qualité de la vie, d'adaptation au handicap, et de haute qualité environnementale, à partir de la révision du PLU qui deviendra effectif en 2017,
- Achever la mise œuvre du programme de maîtrise des énergies amorcé en 2014, notamment le remplacement de l'éclairage public et la production de chaleur dans nos bâtiments.

Le niveau des annuités pour 2017 ainsi que l'évolution très favorable prévue pour les années à venir compte tenu de la gestion de la dette permettront d'envisager sereinement l'avenir en offrant à la commune une capacité de remboursement d'emprunts nouveaux très au-dessus de ses besoins. Charlieu est aujourd'hui l'une des communes les moins endettées des villes comparables du département de la Loire.

L'emprunt constitue une source de financement normale de l'investissement. Pour 2017, notre commune va s'engager dans un programme pluriannuel important d'équipements. Compte tenu de l'extrême faiblesse des taux, il est avantageux d'utiliser ce levier pour phaser la mise en œuvre des projets retenus. Pour financer ses investissements, la commune a obtenu un emprunt d'un million d'euros sur 20 ans auprès d'une banque locale, représentant un remboursement annuel de 50 000 € en capital auxquels s'ajouteront les intérêts au taux fixe annuel de 1,50 %, soit 15 000 € en 2018

Le remboursement du capital des emprunts ne représente plus que 5,01 % des dépenses d'investissement, ce qui nous permet d'envisager un programme d'équipements ambitieux.

Outre les travaux habituels concernant le renouvellement de notre matériel ainsi que l'entretien de nos bâtiments et de notre voirie, notre politique d'investissements s'inscrit dorénavant dans un programme pluriannuel qui définit nos grands projets :

Les recettes d'investissements en 2017 : 3 620 530,84 €

22,32 % - Solde d'exécution : 764 514,41 €
14,45 % - Virement de fonctionnement : 495 000,00 €
5,10 % - Amortissements : 174 866,69 €
21,71 % - Exédent de fonctionnement : 743 811,74 €
3,48 % - Fonds de compensation TVA : 119 348,45 €
1,69 % - Subventions d'investissement : 57 753,00 €
2,05 % - Autres recettes : 70 107,55 €
29,19 % - Emprunt : 1 000 000,00 €

LES BUDGETS ANNEXES 2017 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement :

Le budget primitif prévoit pour 2016 un équilibre de la section de fonctionnement à 562 816,77 € et de la section d'investissement à 773 552,51 €.

Les dépenses de fonctionnement incluent l'amortissement de la nouvelle station d'épuration.

Les investissements programmés en 2017 sont importants car nous devons prévoir le renouvellement des réseaux à l'occasion de la réfection des rues et de la création des nouveaux parkings prévus dans l'étude globale d'aménagement de notre centre ville. Nous allons également mettre en œuvre le schéma directeur et prévoir l'achat de matériel et d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de la station de traitement des eaux usées. Compte tenu des recettes prévisionnelles, il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à l'emprunt pour ce budget.

Le budget eau :

Les crédits votés cette année s'équilibrent à 273 810,53 € en fonctionnement et à 577 374,41 € en investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées des sommes nécessaires à l'amortissement de l'unité de traitement en eau potable inaugurée en 2014 (105 374 € d'amortissements et 25 201,20 € de frais financiers pour l'exercice 2017).

Comme pour l'assainissement, des travaux d'adduction nécessités par l'aménagement du centre ville sont prévus et provisionnés sans que nous ayons besoin d'avoir recours à l'emprunt.

LE FOYER RÉSIDENCE A FÊTÉ SES 40 ANS !

Sous l'égide du maire, Bruno Berthelier, la résidence "La Petite Provence", si appréciée de ses résidents et visiteurs, a fêté 40 ans d'existence samedi 13 mai.

Un cocktail d'anniversaire avec animations ponctuées par l'harmonie de Charlieu, exposition et concert composèrent le point d'orgue de la journée "Portes ouvertes".

La participation active des résidents a largement contribué à la réussite de cet anniversaire.

Le saviez-vous?

- > La résidence La Petite Provence, c'est 83 appartements adaptés de 33 à 45 m², assurant l'indépendance de ses occupants, le tout situé dans un cadre agréable, à proximité du centre-ville et de ses commodités.
- > Des professionnels à l'écoute répondent aux besoins du quotidien et assurent aussi des animations très prisées.
- > Des possibilités d'hébergement pour les familles sont possibles.
- > La restauration de midi est ouverte à tous les séniors de Charlieu.

Pour toute information,

vous pouvez contacter la directrice Edith Lacroix au 04 77 60 11 33 et /ou consulter la page :

<http://www.ville-charlieu.fr/vie-quotidienne-a-charlieu/social/seniors-rpa/>



LE REPAS DES AÎNÉS AURA LIEU LE 29 NOVEMBRE 2017, SALLE DES RÉUNIONS

Le nombre de convives est limité à 160 pour raisons de sécurité.

Les personnes ne participant pas au repas pourront retirer un ballotin de chocolat en mairie, le 6 décembre entre 14h30 et 16h.

LES JEUNES CHARLIENDINS RÉCOMPENSÉS PAR LE CCAS

Une cérémonie bien sympathique s'est déroulée salle du conseil samedi 17 décembre.

Il s'agissait en effet pour les membres du CCAS de remettre à 8 étudiants actuellement en 1^{ère} année d'études supérieures, un chèque "Cad'oh!" de 100 €.

Les plus jeunes n'étaient pas oubliés puisque 37 élèves ayant obtenu le brevet des collèges, inscrits en classe de seconde, 35 collégiens entrés en 6^{ème} ont reçu des tickets de cinéma pour se rendre au cinéma "Les Halles" de Charlieu.

Un encouragement de la part du CCAS et de la municipalité pour poursuivre les études !



Tourisme

LA PISCINE

La piscine est ouverte depuis le 17 juin 2017.

Ouverture les week-ends des 17-18 juin / 24-25 juin / 1-2 juillet, de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h.

Ouverture totale du 8 juillet au 27 août

Du lundi au vendredi de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h
Samedi et dimanche de 10h30 à 19h sans interruption.

Tarifs pour les habitants de Charlieu :

Adultes : 2,50 €

Enfants 2 ans jusqu' à 16 ans : 1,00 €

Groupes (à partir de 10 personnes) : 1,50 €

Abonnements :

Carte saison adultes : 40 €

Carte saison enfants : 23 €

Cours de natation : 9 €

Tél : 04 77 60 01 21

JUMELAGE

Le 2 février 2017, le comité de jumelage a élu son nouveau bureau qui a vu l'élection de M. Aurélien Mollard en qualité de président. Rappelons qu'Aurélien Mollard est directeur de l'office de tourisme de Charlieu-Belmont Communauté.

Une cinquantaine de personnes, accompagnées du maire Bruno Berthelier, se sont déplacées à Eningen du 18 au 21 mai dernier, représentant en grand nombre le comité de Charlieu.

Nos amis de Calne et Eningen étaient également présents; tous se sont retrouvés avec plaisir et convivialité.

Charlieu accueillera du 23 au 27 août 2018 les villes jumelles pour fêter le 50^e anniversaire du comité de jumelage; les organisateurs auront besoin de vous pour accueillir nos hôtes. Si vous souhaitez les aider, faites-vous connaître en mairie.

Aurélien Mollard, nouveau président élu



D'HISTOIRES EN DÉCOUVERTES AVEC L'OFFICE DE TOURISME CHARLIEU, "VILLAGE DE CARACTÈRE"

A la rencontre de son centre historique

- **Visites guidées estivales** : Les mercredis et vendredis du 5 Juillet au 30 août à 10h15 (sauf 14 juillet)
- **Visites guidées nocturnes** : Les mardis 25 juillet, 1^{er} et 8 août à 21h30

Les visites guidées à thème

"Charlieu au XV^e siècle" : Les 28 et 29 juillet, 4, 5, 11, 12, 18 et 25 août à 16h15

En lien avec la période du spectacle Les Nocturnes de l'Abbaye "Renaissance amoureuse".

Visites sur inscription préalable jusqu'à la veille. Durée 1h30

Tarifs : 5€ par personne, 3€ scolaires et étudiants

Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés

*Renseignements et inscriptions à l'Office de tourisme
du Pays de Charlieu-Belmont*

Place Saint-Philibert 42190 CHARLIEU

04 77 60 12 42

contact@charlieubelmont-tourisme.com

Questionnaire-jeu pour enfants et plan de visite du centre historique en vente à l'Office de tourisme



PLEINE RÉFLEXION POUR LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Charlieu, ville labellisée "100 plus Beaux Détours de France" se doit de valoriser son fleurissement.

Une ville bien fleurie demeure attractive autant pour ses habitants que pour ses visiteurs.

Chaque année un concours de fleurissement récompense les efforts des particuliers qui s'investissent pour embellir leurs jardins, leurs fenêtres, leur cour, un ensemble souvent visible pour les passants.

Mais devant la baisse constante du nombre de participants, le maintien de ce concours est remis en question. Le Comité de Fleurissement se demande s'il faut le modifier en profondeur afin d'intéresser plus de personnes ou tout simplement le supprimer.

La question est posée et nous attendons les suggestions des charliendins... Alors, si vous avez des idées, écrivez en mairie avec le coupon ci-dessous ou envoyez un mail à adjoints@ville-charlieu.fr

Les résultats du fleurissement 2016:

Maison très visible de la rue :

1^{er} prix : Michel PORTAILLER

Maison avec fenêtres fleuries :

1^{er} prix : Alice BUFFARD

Hôtel-Restaurant :

le Relais de l'Abbaye

Bâtiments publics :

Hôpital de Charlieu



Vos suggestions pour le fleurissement des particuliers

.....
.....
.....
.....

Nom:..... prénom :..... téléphone :.....

Adresse postale ou mail :

.....
.....

Associations

UN FORUM DES ASSOCIATIONS EN SEPTEMBRE 2017

Charlieu compte **77 associations** différentes répertoriées dans l'annuaire des associations 2017 paru début mai et disponible en mairie.

Ces différentes associations peuvent être classées en 6 groupes différents :

- > Culture, loisirs, tourisme,
- > Economie, commerce,
- > Médico, social,
- > Scolaire,
- > Sport,
- > Divers.

Vous connaissez sans doute bien l'activité et les membres de votre société, mais savez-vous ce que peut vous proposer une autre structure dans des domaines variés et totalement différents de votre activité habituelle ?

Dans le but de fédérer et de créer des liens entre les différentes sociétés, la municipalité a décidé de relancer le FORUM des ASSOCIATIONS.

Le dernier, organisé en 2008 place de l'abbaye bénédictine était, jusqu'à ce jour, resté sans suite.

Une première réunion en mairie a réuni des représentants de 35 associations motivés et conscients de l'importance de cette manifestation. Les objectifs sont clairs : faire connaître et promouvoir la richesse du tissu associatif charliendin mais également faire se rencontrer les dirigeants et adhérents des différentes entités.

Ce forum aura lieu le samedi 2 septembre au gymnase de la Bouverie avec, si le temps le permet, des animations proposées à l'extérieur.

La matinée sera consacrée au montage et à l'installation des stands par les bénévoles des associations, suivis à midi d'un repas convivial partagé par tous.

A 13h30 le forum ouvrira ses portes au public qui pourra découvrir et apprécier les nombreuses activités avec démonstrations et expositions.

Un animateur professionnel sera présent pour guider les visiteurs tout au long de l'après-midi.

Nous comptons sur vous pour faire connaître ce projet mais aussi, et surtout, pour participer à ce futur événement local.



LES MATINALES DE QI-GONG

Comme l'an dernier l'A.M.E.S (association de Tai-chi-chuan et de Qi-gong, section de l'Amicale Laïque de Charlieu) propose des **ateliers gratuits tous les dimanches matins de Juin et Juillet**.

De 10h à 11h30, vous pourrez faire du bien en découvrant et pratiquant le "XiXiHu", marche de santé de Qi-gong, et

le Qi-gong bâton, exercices avec de longs bambous (apportés par l'association).

Ces ateliers sont ouverts à tous. Ils ont lieu dans la cour des musées, sous les grands cèdres.

Les ateliers seront annulés en cas d'intempéries.



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, CÉCILE COMBY SUCCÈDE À PASCALE CHASSAGNON

Après avoir dirigé la MJC pendant 17 années, Pascale Chassagnon a quitté sa fonction le 23 décembre avec le sentiment du devoir accompli : avoir réalisé deux objectifs majeurs tels la réalisation de projets culturels et l'implication de la MJC pour le thème de l'Europe. Nous la remercions pour son implication sans faille, son professionnalisme, son engagement pour tout le travail accompli et lui souhaitons de profiter pleinement de son temps libre. **Cécile Comby lui succède.**

Interview avec Martial Vermorel, président de la MJC.

Pourquoi avoir choisi Charlieu et comment cela s'est-il passé ?

Cécile Comby : J'ai été animatrice jeunes à la MJC de Charlieu pendant 10 ans puis j'ai rejoint la ville de Mably au service culture. Cette expérience fut très enrichissante, la dynamique culturelle m'a beaucoup apporté pendant 7 ans, et ayant le goût pour des nouveaux défis, j'ai saisi l'opportunité de postuler sur ce poste de directrice de la MJC à Charlieu. J'avais envie d'être à la direction d'un projet comme celui-ci avec une équipe autonome et d'en être un peu comme la "capitaine" tout en mettant à profit mes compétences culturelles et mon envie d'accompagner les salariés et bénévoles dans ce beau projet où les valeurs d'éducation populaire, d'accès à la culture pour tous... ses valeurs font écho en moi.

J'ai acquis également une rigueur administrative qui me permet aujourd'hui de me sentir bien dans ce poste. Et puis je voulais revenir car j'adore cette ville où j'ai un réseau, des connaissances et un très bon souvenir des 10 ans passés ici.

Le relais avec Pascale Chassagnon s'est très bien passé car elle est restée très disponible et le fait qu'on se connaisse déjà a facilité les choses.

Martial Vermorel : Je continue à voir la MJC comme un vrai projet de services sur le territoire, j'essaie d'ailleurs de penser cette notion de service pour les différentes générations du territoire. Cécile Comby me semblait avoir cette facilité de comprendre son époque et ce territoire où elle avait déjà travaillé. Elle a une position adaptée au territoire et me semble très compétente. Elle sait être à l'écoute et dans le "construire avec".

Je ne crois pas aux projets "clé en main" mais il faut être dans l'accompagnement des compétences locales ce qu'elle a su faire à Mably et qu'elle est en capacité de faire sur notre territoire qu'elle connaît. Je perçois qu'elle peut faire monter en puissance l'activité culturelle sur Charlieu et éveiller la curiosité chez les plus jeunes.

Le relais avec Pascale s'est fait de façon très professionnelle, les dossiers étaient organisés et construits. Ils ont été transmis dans un climat de confiance. J'ai pu échanger très fréquemment avec Pascale et je peux, aujourd'hui, le faire avec Cécile de la même façon.



Pascale Chassagnon et Cécile Comby bien entourées (Photo Sébastien Agasse)

Quels sont les projets en cours pour la MJC ?

CC : Nous sommes dans la continuité de certains services : accueil des jeunes, accompagnement autour des projets européens, PAEJ, activités adultes, ados et enfants...

Nous continuons la prise en charge du périscolaire avec une nouveauté cette année car nous allons, dès septembre, prendre en charge en plus de celui de la primaire celui de l'école maternelle. L'accueil de loisirs poursuit son développement, nous serons cette année encore ouvert tout le mois d'août et durant toute l'année, nous ne fermerons qu'une semaine en décembre.

Nous travaillons en ce moment sur des conférences en partenariat avec le musée concernant la Syrie et nous mettons en place le festival "Féries" qui aura lieu en novembre.

MV : Concernant les projets, en plus de la vie de la structure, je me suis également investi dans le travail de reconstruction du projet associatif de la fédération départementale.

Un petit mot pour les charliendins ?

CC : Si les habitants, les adhérents ont des projets culturels ou autres, des idées ou envies... qu'ils n'hésitent pas à venir nous voir pour en discuter, pour moi c'est une des missions fortes de la MJC. Nous sommes en pleine réflexion sur notre manière d'accompagner les initiatives d'adhérents, d'être à leur écoute et de leur proposer d'être acteurs de leur projet (choix des activités et création de groupes de partages autour d'une thématique).

MV : J'ai la chance d'être né à Charlieu et il y a ici un combat que je trouve noble. Celui de dépenser sans compter une énergie que j'espère contagieuse pour permettre aux charliendins, et à ceux à proximité, de nous faire confiance en nous amenant leurs projets; ils savent que nous les respecterons.

Culture

EGLISE SAINT-PHILIBERT, APRÈS LE CARILLON, C'EST AU TOUR DE L'ORGUE D'ÊTRE RESTAURÉ

Comme tous les charliendins le savent, l'année 2016 a été consacrée au renouveau du carillon de l'église Saint-Philibert.

Deux nouvelles cloches, Marie-Louise (110 kg) et Lucie (330 kg) ont été fondues sur place le 14 juillet par la société Paccard.

Début avril, les travaux de changement de la tringlerie se sont achevés, pour le grand plaisir de Gérard Lassagne, carillonneur et président de l'Association des Amis de l'Orgue et du Carillon.

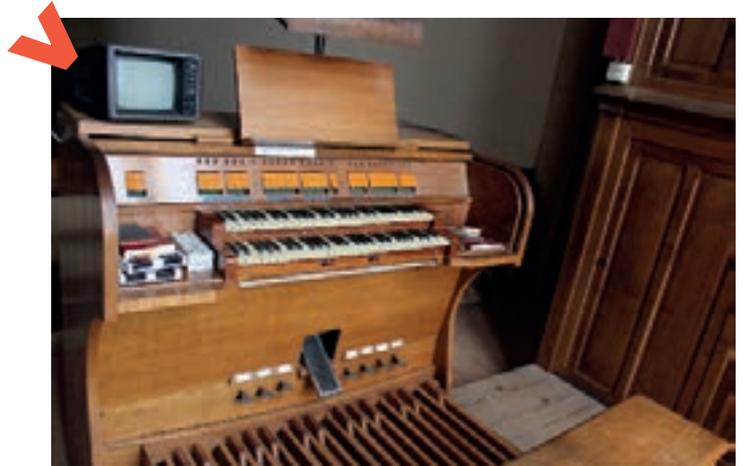
Aujourd'hui les 18 cloches sont raccordées par des transmissions par câble. Le carillon a été électrifié et peut jouer des mélodies enregistrées au préalable.

C'est maintenant un nouveau chantier qui commence, celui du relevage de l'orgue. Ces travaux consistent à déposer tous les tuyaux, les nettoyer, les réparer et effectuer tous les traitements curatifs et préventifs. Puis l'ensemble sera bien sûr harmonisé grâce à un accordage.

La ville assurera le rôle de maître d'ouvrage pour l'appel d'offres et la réalisation des travaux et bénéficiera de

l'assistance de Régis Vermorel, ingénieur spécialisé en ce domaine.

Deux cents donateurs particuliers se sont mobilisés pour le carillon, l'association les souhaite au moins aussi nombreux pour aider au financement du relevage de l'orgue.



NOCTURNES DE L'ABBAYE 2017, "RENAISSANCE AMOUREUSE"

Fresque historique mise en scène par Alexandre Dufaux, avec la complicité des dames de la Tour et tous les acteurs bénévoles. Charlieu fin XV^e siècle, au temps de Louis XI :

Jean, riche marchand est en butte à des accusations qui pourraient menacer sa fortune et sa vie. Jeanne, son épouse, reçoit un tableau qui pourrait mettre à mal son honneur...



Représentations :

- à 21h30 les 28 et 29 juillet / 4, 5, 11, 12, 18, 25 août / 1^{er} septembre
- à 20h30 le 9 septembre

Animations:

- > à 16h15 chaque soir de spectacle, visite guidée de la ville "Charlieu au XV^e siècle" par l'Office de Tourisme.
- > de 19h à 21h les vendredis de représentation, soit le 28 juillet, 4, 11, 18 et 25 août et 1^{er} septembre, marché nocturne rue Grenette (artisanat d'art, produits touristiques et produits de terroir par les artisans).

POUR DE BONS MOMENTS DE DÉTENTE, LES FÉRIRES - 3^{ème} ÉDITION DU 17 AU 25 NOVEMBRE 2017 AU THÉÂTRE SAINT PHILIBERT

Le festival d'humour "Les FéRires" revient pour la 3^{ème} édition, c'est l'occasion d'une ou plusieurs soirées en famille ou entre amis pour savourer un moment de rire et d'émotion...

La programmation est en cours de réalisation, vous trouverez des artistes professionnels de qualité dans un registre humoristique sous forme cabaret, théâtre et musique.

Quatre têtes d'affiche pour l'édition 2017 : Céline FRANCES, lyonnaise, à la rentrée sur Europe 1, Yann STOTZ, Céline GIROUD, qui triomphent à Paris, Cédric CHAPUIS, avec sa batterie et sa "vie sur mesure", nommé aux Molières.

Les FéRires sont organisés par la Maison des Jeunes et la Culture et Ville de Charlieu.

Contact et renseignements MJC Charlieu 04 77 60 05 97



MUSÉE EXPOSITION

"HELENE JOSPE, ITINERANCES" : UN HYMNE AU COURAGE FACE A L'ADVERSITE



Le musée de Charlieu présente pour huit mois "Hélène Jospé, ITINérances" une exposition en hommage à la dignité des peuples ballotés par les guerres. En premier lieu, la Syrie.

Une fois n'est pas coutume, l'inauguration de la nouvelle exposition temporaire intitulée "Hélène Jospé, ITINérances" s'est faite en musique dans le jardin des musées avec le groupe Liwan, venu de Paris.

"Nous sommes une petite association qui essaye de porter la voie des Syriens en créant des ponts d'amitié et de solidarité entre ici et là-bas" a expliqué Racha Abazied, présidente de l'association Syrie MDL (moderne, démocratique, laïque), présente à Charlieu lors de l'inauguration, à l'invitation du musée.

En découvrant, dans la presse, la photographie d'une femme réfugiée portant son enfant au milieu de la douleur d'un exil forcé, l'artiste Hélène Jospé a su voir la grâce et la noblesse de l'âme. Cette nouvelle exposition du

musée accueille en effet deux belles séries ses travaux puisant leurs inspirations dans d'autres pays et dans d'autres cultures d'où son titre "ITINérances". Les sept tentures en laine et soie, peintes à la main selon la technique du batik, et brodées au fil d'or par Annick L'Hermine, sont une invitation à imaginer et à contempler. Elles ont été exposées à Nagoya, au Japon, en 2016.

Quant à la série "Femmes aux enfants", avec ses silhouettes hiératiques grandeur nature, aux visages minutieusement brodés par Christine Perey, elle nous parle à sa façon de la Syrie et revendique des valeurs aussi fondamentales que l'empathie et la compassion.

"Cette exposition est un hymne au courage face à la misère, à l'adversité, à la barbarie. Nous voudrions qu'elle soit comme une onde qui se propage jusqu'aux villes et villages de Syrie car le rôle des musées est aussi de livrer bataille sur le front de l'espoir" a déclaré Danièle Miguet, conservateur du musée, dans le discours inaugural de cette exposition longuement préparée avec l'artiste puis avec les services techniques et les bénévoles pour la muséographie très signifiante.

Hélène Jospé a aussi confectionné une robe pour la statue de Notre Dame de Septembre; la Vierge à l'Enfant de Charlieu fut, en effet, pendant des siècles, une "Vierge habillée". Elle possédait toute une garde-robe réalisée dans de belles étoffes de soie. Les robes étaient changées plusieurs fois par an, en fonction des temps liturgiques par les syndics de la Corporation des Tisserands. Cette tradition a été abandonnée dans les années soixante.

Vous pouvez voir cette robe dans l'église Saint-Philibert de Charlieu, pendant toute la durée de l'exposition.

L'exposition du musée de Charlieu sera relayée par l'ICOM (Conseil International des Musées) auprès de tous ses adhérents puisqu'elle correspond parfaitement au thème choisi cette année : "Musées et histoires douloureuses, dire l'indicible dans les musées".



FÊTES DE LA SOIERIE : PROJET 2017

Le Comité de Coordination des Fêtes de la Soierie prépare actuellement les Fêtes 2017.

Les Fêtes de la Soierie ont participé et participent encore à la renommée de Charlieu. Rappelons que le Comité est une fédération d'associations locales en étroite collaboration avec la Commune et que les Fêtes de la Soierie de Charlieu ont été choisies sur le plan national comme "Patrimoine Culturel Immatériel d'Exception".

C'est le devoir de tous de promouvoir et de pérenniser ces Grandes Fêtes, à l'image de notre commune, aux multiples labels : 100 Plus Beaux Détours de France, Site Clunisien et Village de Caractère.

Voici les grands thèmes 2017:

Vendredi 8 septembre à 20h dans le narthex de l'abbaye

- Présentation du tome 2 de Jean Paul Dalary sur l'Histoire des Fêtes de la Soierie de 1959 à 1975 et du projet Portrait de Mémoire de Christian Chavassieux soutenu par la DRAC et la Communauté de Communes Charlieu-Belmont.
- 5 et 10 km pédestres de Charlieu en semi nocturne. (18h30 courses réservées aux enfants, 20h courses ouvertes à tous).

Samedi 9 septembre :

- Foire aux livres avec la MJC et fête Enfantine avec la participation de Radio Cactus qui animera des reportages en direct, animations diverses etc...
- Spectacle des Nocturnes à l'Abbaye
- Exposition photos géantes dans les rues de Charlieu, devant l'abbaye et dans les jardins des Musées (photos relatives à la Soierie à Charlieu et environs par Marc Bonnetain pour le projet Portrait de Mémoire)



Exposition "costumes du 19^{ème} siècle" au théâtre Saint Philibert (salle des halles) par les Dames de la Tour aux Halles (sur 2 journées).

- Feu d'artifice place de l'Abbaye.

Dimanche 10 septembre :

- Cérémonies de la Corporation des Tisserands. Les royautés seront costumées style XVIII^{ème} siècle, elles défilent dès le matin en calèche – enchères sur le parvis de l'église après la messe.
- 84^{ème} Grand Prix Cycliste de la Soierie organisé par l'Entente Cycliste de Charlieu.
- Grand défilé sur le thème "les couples célèbres" à travers le temps, les séries télé, le cinéma etc)... Des propositions ont déjà été formulées par les différentes associations... Participation de Portrait de Mémoire (chansons sur la soierie).

Lundi 11 septembre :

- Concours de boules des Corporations organisé par l'Amicale Laïque.



LES CHARLIENDINS ONT DU TALENT

Le petit pont de pierre,

Ô petit pont de pierre, vestige des romains,
Tu enjambes solitaire l'impétueux Sornin.
Tes arches élégantes font de toi objet d'Art
Au profil plein de charme, pour un simple regard.

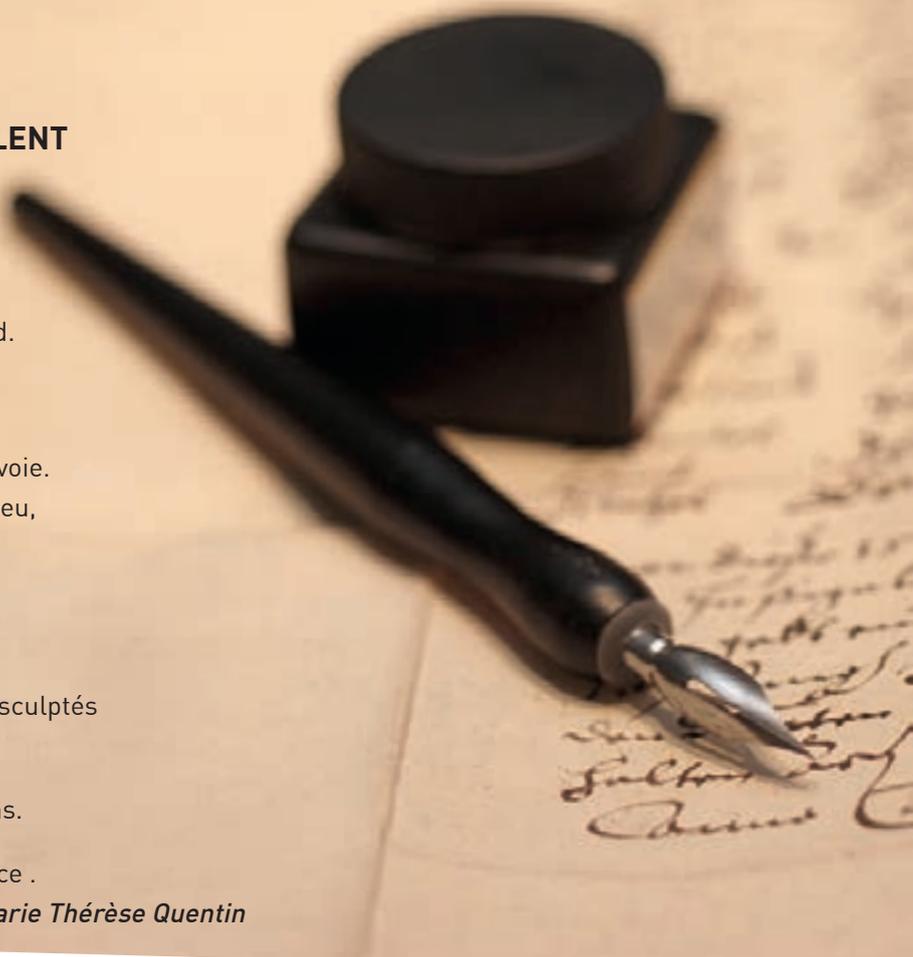
La Grande Voie française, jadis passait par toi,
Conduisant les pèlerins emportés par leur Foi.
Les moines bénédictins accueillaient avec joie
Les sculpteurs et les peintres ayant trouvé leur voie.

Le commerce fleurissait dans la ville de Cher-Lieu,
Marchands et forains arrivaient audacieux.
Le vin du beaujolais animait les tablées,
Dans la Cité prospère aux multiples marchés.

Le village grandissait sous protection royale,
Carrefour médiéval de routes amicales.
Les maisons aux pierres jaunes et pans de bois sculptés
Abritaient les familles, de seigneurs fortunés.

Le Moyen-âge est loin, oublié de chacun,
Mais tu restes présent pour tous les Charliendins.
J'apprécie chaque jour, ta présence vivace
Et profite simplement, de doux moments de grâce .

Marie Thérèse Quentin



Mot des élus de l'opposition

Le budget est l'acte essentiel de la vie municipale. La mise en place de projets d'investissement et le fonctionnement des services de la commune sont déterminés par celui-ci.

Si nous avons voté les budgets de l'eau et de l'assainissement qui n'ont appelé de notre part aucune remarque, il n'en fût pas de même pour le budget communal où nous nous sommes abstenus.

Plusieurs points posent problèmes. En effet, nous dénonçons le manque de réactivité de la majorité municipale dans bien des domaines. Au tout début de ce mandat, nous avons demandé que nous nous engagions dans une démarche de contractualisation avec le Conseil Départemental afin d'obtenir un engagement d'aides financières de cette collectivité sur les investissements à venir. La réponse du maire au Conseil Municipal du 28/11/2014 fut celle-ci : "il serait préférable d'avoir le soutien au coup par coup". Que de temps perdu ! C'est le cas également pour la déviation allant du Centre Radiologique jusqu'aux serres des Cordeliers que les habitants des rues impactées attendent impatiemment.

Depuis le début, nous avons réclamé que soit engagée au plus vite une étude d'aménagement global de bourg. C'est d'ailleurs à partir de cette étude que vont pouvoir se réaliser les projets structurants de la commune et obtenir les financements. Elle est enfin faite. Il a fallu que nous insistions pour intégrer le groupe de travail pour l'élaboration de cette étude. Cela confirme que la démocratie n'est pas le point fort de la majorité municipale.

La réalisation de tels investissements nécessite une prospective financière afin d'envisager une planification des projets d'aménagement. Nous l'avons demandé le 28/11/2014 et renouvelée depuis à maintes reprises. Demande sans réponse à ce jour. Les finances de la commune sont saines dues à une gestion rationnelle menée par les diverses municipalités successives. Nous pensons qu'il est grand temps d'engager les travaux d'aménagement pour la ville. Nous nous félicitons que le budget d'investissement corresponde, enfin cette année, à la hauteur des capacités financières de la ville. Nous avons un niveau d'épargne satisfaisant, une trésorerie qui nous permet de réaliser ces objectifs et un endettement insignifiant. De plus les taux des emprunts sont relativement bas. Il est temps d'en profiter avant qu'ils ne remontent. Nous trouvons cependant regrettable que l'emprunt d'un million d'euros prévu pour cette année s'étale sur 20 ans. Il existe un risque qu'avant ces vingt années écoulées nous soyons obligés de refaire des travaux sur un même équipement alors que nous continuerons de rembourser cet emprunt. C'est pourquoi nous avons proposé de le faire sur 15 ans.

Pour clore notre mot et consolider nos dires sur ce manque de réactivité, nous citerons encore un autre exemple, celui de l'eau au cimetière. En effet depuis des mois, le cimetière n'est plus alimenté partout en eau, ce qui oblige les personnes à transporter leurs arrosoirs d'un point à l'autre. Cet exemple peut ne pas paraître majeur pour certains, il est vrai que ce n'est pas du tape à l'œil !!

Vous pouvez nous retrouver sur notre blog : <http://charlieu-demain-autrement.blogspot.fr/>.

Les élus : Gilles Augagneur, René Lapallus, Benoit Loyer.

Divers

CHANGEMENT D'ADRESSE RAPPEL



Vous habitez Charlieu et vous changez d'adresse tout en restant dans notre ville, merci de le signaler en mairie afin de faciliter la mise à jour des listes électorales.

Vous venez d'arriver à Charlieu, signalez-vous auprès de Marianne Ponson, adjointe chargée d'accueillir les nouveaux arrivants : m.ponson@wanadoo.fr

Nouveaux arrivants : contactez la communauté de communes pour obtenir un container à ordures ménagères.

Communauté de communes de Charlieu-Belmont
Place de la Bouverie - 04 77 69 03 06

REQUÊTE : " RECHERCHE ASSIETTES "

Un ancien charliendin recherche une assiette réalisée à l'école maternelle Boulevard Jacquard reproduite à 300 exemplaires entre 1955 et 1958.

Un parent d'élève de l'époque aurait-il pris sur lui cette reproduction ?

Un charliendin en possède t il un exemplaire dans son grenier ou sa cave?

Cette assiette est en plâtre, avec de multiples ronds munis d'excroissances, le tout bordé d'un liseré marron.

Il se souvient de Mesdames GALLICE et SECHAUD, toutes deux institutrices, aidées par Madame LAMBERT...

Si vous avez une piste, merci d'écrire à :

adjoints @ville-charlieu.fr ou à "service communication" mairie rue Jean Morel - 42190 Charlieu



TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie vous conseille

Vous êtes témoins d'un fait suspect ou d'un cambriolage, composez le17. En cas d'intrusion, le temps de présence moyen d'un cambrioleur est inférieur à 3 minutes.

Se préserver, c'est :

- > Utiliser efficacement vos équipements de protection
- > Ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ...
- > Placer en lieu sûr et éloigné des accès, bijoux, clés de voitures, sacs à main
 - > Ne pas conserver chez vous d'importantes sommes d'argent
 - > Prévenir ses voisins de son absence
 - > Répertorier vos objets de valeur et noter le numéro de série (hifi, électronique), de même pour les carnets de chèques et cartes de crédit
- > Si une présence, un véhicule ou un comportement vous semble suspect, composez rapidement le 17 en donnant un maximum de renseignements
- > Pendant les vacances signalez votre absence à la brigade de gendarmerie qui programmera des patrouilles pour surveiller votre domicile



MAIRIE - 12 RUE JEAN MOREL - 42190 CHARLIEU - Tél. 04 77 69 33 89 - Fax 04 77 69 07 28

www.ville-charlieu.fr • www.facebook.com/villedecharlieu

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h - Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

Le bulletin est rédigé par le groupe "Communication" des élus.

Imprimé sur papier recyclé - Création Les Arts Graphiques - Z.A. St. Romain la Motte - 04 77 71 62 29
Illustrations designed by freepik.com